



Secrétariat

ST/LIB/34/Rev.2/Corr.3
16 mars 1995

FRANÇAIS SEULEMENT

DOCUMENTATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Rectificatif

1. Page 3, deuxième ligne

Substituer au texte actuel :

ordre du jour annoté (A/numéro de session/100) retraçant

2. Paragraphe 13, 17 et 121 e) et page 65

Lire comme suit le titre de la publication :

Chronique ONU

3. Paragraphe 16

Lire comme suit la catégorie XV :

XV UNITAR (cote remplacée par III.K)

4. Paragraphe 39

a) Lire comme suite les alinéas b) et c) :

b) Comité économique : E/1993/C.1/1, E/1993/C.1/L.1;

c) Comité social : E/1993/C.2/1, E/1993/C.2/L.1;

b) Supprimer l'alinéa d)

5. Paragraphe 47 et note 9

Au lieu de ST/LIB/13/Rev.4 et Corr.1 et 2 lire ST/LIB/13/Rev.5

6. Paragraphe 52 et 86 et page 69

Au lieu de SIBONU lire UNBIS

7. Paragraphe 67

Au lieu de A/C.1/session/PV. ... lire A/C.1/session/PV/... ou SR...

8. Paragraphe 88, alinéas c) et h)

Substituer au texte actuel :

c) Calendrier des séances;

h) Tableau des votes.

9. Page 51

a) Supprimer A/CRE/[sess.]/-

b) Au lieu de A/C.1/[sess.]/PV.- lire A/C.1/[sess.]/PV. ou SR.

10. Page 56

Supprimer E/[année]/RES.

11. Page 58

Au lieu de E/ECLAC/- lire E/LC/-
